



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE
DIX-SEPTIEME REUNION DU GROUPE REGIONAL DE PLANIFICATION
ET DE MISE EN OEUVRE DE LA REGION AFI (APIRG/17)
(Burkina Faso, 2-6 aout 2010)

3.3 Communications, Navigation et Surveillance (CNS)

MISE EN ŒUVRE DES MOYENS DE SURVEILLANCE

(Présenté par la RDC)

Sommaire

La RDC a mis sur pied un plan de mise en œuvre des moyens de surveillance dans la FIR Kinshasa. La première phase de cette mise en œuvre concerne l'installation de 5 stations ADS-B pour la surveillance de 2 paires de routes RNAV UM731/998 et UM214/215 ; ainsi que la TMA de Kinshasa. La phase 2 concerne la mise en œuvre des stations ADS-B restantes et de stations radars PSR/SSR.

Référence : Doc003

Objectifs : Cette note est liée aux objectifs stratégiques A (Sécurité) et D (efficacité)

1. Introduction.

La RDC est en train de finaliser le déploiement de la VHF pour l'espace aérien supérieur et les NAVAIDS requis au plan AFI. Actuellement, la RDC a mis sur pied un programme en 2 phases dont la première consiste en l'acquisition d'un système ATM et de 5 stations ADS-B et la phase 2 concerne 11 stations VSAT restantes et les stations radars.

2. Discussion

2.1. La FIR Kinshasa est traversée du Nord au Sud par 4 routes RNAV fréquentées par la quasi- totalité du trafic Europe Afrique du Sud. C'est dans le soucis de sécuriser ces routes qu'il est prévu l'installation des 5 stations ADS-B à Kinshasa, Mbandaka, Kikwit, Lubumbashi et Buta.

Ces stations permettront, pour :

- Lubumbashi : de visualiser les aéronefs équipés en entrée de la FIR Kinshasa (notamment sur les UM214 et UM215) et aussi de visualiser le trafic en approche.
- Buta : de visualiser les aéronefs équipés sur les routes à fort trafic UM214 et UM215 évoluant dans la région de Buta et Kisangani.

- Mbandaka et Kikwit : de visualiser les aéronefs équipés sur les routes à fort trafic (UM731 et UM998 notamment)
- Kinshasa : de visualiser les trafics équipés sur les routes UM731 et UM998 et la TMA de Kinshasa. Kinshasa disposera aussi d'un système automatisé de traitement et d'affichage de données de vol pour assurer la gestion de trafic dans la totalité de l'espace aérien supérieur de la FIR Kinshasa.

2.2 La phase 2 du programme consistera à compléter les 11 stations ADS-B restantes, une couverture en radar secondaire sur les espaces terminaux des aéroports de Kinshasa, Kisangani et Lubumbashi. Des radars primaires pour Kinshasa et Lubumbashi afin de compenser l'absence de transpondeurs sur de nombreux aéronefs régionaux. Un radar primaire longue portée pour couvrir la partie Est de la FIR aux environs de Kindu afin de détecter les aéronefs dont les transpondeurs ne sont pas opérationnels.

Trois systèmes de radiogoniomètres de manière à pouvoir assurer l'assistance et le guidage des aéronefs en détresse dans la région montagneuse du Nord-Est de la FIR. Enfin, disposer à Kisangani et à Lubumbashi de systèmes automatisés de traitement et d'affichage de données de vol pour gérer le trafic dans les zones terminales de ces deux aéroports et assurer la gestion du secteur d'information de vol dont ils ont la charge en coordination automatique avec le système automatisé du CCR/CIV de Kinshasa (Phase 1) qui gère l'espace aérien supérieur du pays. (Carte à joindre)

3. Action par la réunion

La réunion est invitée à prendre note des informations contenues dans cette note.
